

Procès-verbal de l'assemblée du 2 décembre 2016

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Berberat Jean-Louis, Boillat Pierre, Bourquin Catherine, Commune Les Genevez (repr. p/Jean-Claude Rossinelli), Ecoeur Jean-Daniel, FC La Courtine (repr. p/Christophe Voirol), Hulmann Sabine, Gerber Samuel, Gogniat Monique, Humair Philippe, Juillerat Emilienne & Marcelin, Negri Laure, Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pala Noémie, Rebetez Albert, Rebetez Clément, Rebetez Philippe, Rossinelli Nelly & Jean-Claude, Schneider Raymond & Sonia, Ski-Club Les Agaces (repr. p/Christophe Voirol), Ski-Club P'tit-Val (repr. p/Patricia Rebetez), Voirol Catherine, Voirol Christophe

Invité-e-s :

Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat, M. Randy Gigon représentant Le Franc-Montagnard,

Excusé-e-s :

Berberat André, Commune Le Noirmont, Commune de Saulcy, Ecoeur Gabrielle, Ecoeur Laurence, Eray Hervé & Lucine, Fehlmann Willy, Lovis Francis, Lovis SA, Miserez Lovis Laure, Miserez Mariette, Negri Cédric, Pala Aurélie, Fabrice, (président ski-club P'tit-Val Keller Daniel)

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Accueil et ouverture

Laure Negri, présidente demande le silence à 19h35 afin d'ouvrir l'assemblée, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes (27 personnes) en les remerciant de leurs présences, et souhaite également la bienvenue à M. Randy Gigon représentant Le Franc-Montagnard ainsi qu'à M. Godat (fiduciaire). Elle remercie Martine pour la préparation de la salle.

2. Nomination de deux scrutateurs-trices

Samuel Gerber & Nelly Rossinelli sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2015

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Présentation et approbation des comptes 15-16, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire Révi Ajoie Sàrl (pour d'autres précisions, se référer au rapport complet annexé de la comptable) pour la présentation des comptes. Celui-ci mentionne que :

- Cptes résultats (p.4/5) ; Bilan (p.2/3) ; Annexe aux cptes (p.6) sont des infos importantes p/rapport à la loi
- Au niveau du bilan, pour les actifs, le total des liquidités + titres se monte à CHF 197'697.67, le total des créances à CHF 457.25. Concernant les immobilisations, les bâtiments de la buvette s'élève à CHF 23'700.00, celui de la dameuse à CHF 9'510.00 et le babylift à CHF 15.00
- Pour les passifs, M. Godat signale les passifs transitoires (CHF 14'700.00). Il indique que des provisions ont été constituées pour la buvette (CHF 15'514.40) ainsi que pour les installations remontées (CHF 84'500.00). L'hypothèque s'élève à CHF 31'600.00 et le capital social à CHF 62'300.00
- Les recettes des remontées CHF 20'360.00 (saison passée : CHF 39'841.80) du babylift CHF 1'236.45 (CHF 2'211.55) et les recettes de la buvette de CHF 32'094.35 (73'649.40) nous donnent un chiffre d'affaires brut de CHF 53'690.80 (115'702.75)
- La location de la buvette s'élève à CHF 4'839.00 (4'585.00)
- La location de l'espace publicitaire s'élève à CHF 6'600.00 (6'800.00)
- Les amortissements s'élèvent à CHF 2'060.00 pour le bâtiment de la buvette et de CHF 15.00 pour le babylift.
- Le bénéfice de l'exercice 2015/16 se monte à CHF 1'222.65 (CHF 3'024.80)

M. Godat ne fait pas la lecture du rapport délivré par l'organe de contrôle Révi Ajoie Sàrl puisqu'il est standard et que l'assemblée l'accepte à l'unanimité.

Les comptes sont ensuite soumis au vote et sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

L'assemblée reconduit l'organe de contrôle.

Laure Negri remercie Sabine Hulmann pour tout le travail effectué ainsi que M. Godat pour le contrôle des comptes ainsi que tous les conseils donnés. Un grand merci pour leurs collaborations. L'assemblée les applaudit !

5. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2015/16

Laure Negri, présidente de la Société coopérative du Téléski, passe en revue l'année 2015/16.

C'est seulement le 16 janvier que les installations ont pu ouvrir ! Le dimanche 17, l'affluence a été incroyable et à 15h30, les étalages de la buvette étaient vides !!! Le téléski a ouvert toute la semaine suivante, puis il a fallu attendre le retour de la neige pour la semaine blanche pour ré-ouvrir ! Au total, le téléski a été ouvert durant 15 journées complètes.

Malgré une saison mi-figue mi-raisin, l'exercice comptable nous permet de dégager un bénéfice de CHF 1'222.65. Le capital social a augmenté de CHF 300.00, soit 3 parts et s'élève désormais à CHF 62'300.00

La buvette a été louée à 34 reprises (hors période hivernale).

Lors de l'assemblée générale de 2015, une petite fête a été organisée à la buvette afin de marquer le 20^{ème} anniversaire de la société. Lors d'une petite partie officielle, la présentation du DVD « Prenez l'archet » a eu lieu en présence de son réalisateur M. Thierry Koller. Cette rétrospective réalisée avec la collaboration de notre première présidente Pauline Gigandet a été très appréciée et riche en émotion. Laure remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont permis à notre société d'arriver là où elle en est !

Quelques aménagements ont été faits afin d'améliorer les temps d'attente à la buvette et de nouveaux agencements ont été gracieusement réalisés par Nicolas et Clément Rebetez. La gestion du domaine informatique avec l'acquisition d'une tablette numérique avec fonction « caisse enregistreuse » a été faite par Renato Pala.

Côté activités, la soirée raclette du 30 janvier 2016 a rencontré un beau succès malgré l'annulation de la descente aux flambeaux en raison du manque de neige. Comme à l'accoutumée, la soirée grillades et d'artifice du 31 juillet nous a permis de remercier toutes les personnes qui nous aident tout au long de la saison. Merci encore à toutes et tous pour votre soutien !

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux visages en cuisine pour la saison hivernale. Des personnes motivées et qui ont relevé le défi de manière fantastique. MERCI !

La très bonne collaboration avec la commune des Genevez est toujours fort appréciée. En effet, nous sentons un réel soutien autant financier que moral, ce qui nous touche et nous encourage vivement ! A noter qu'elle a, comme chaque année, pris en charge les frais de déneigement de la route d'accès au télési ainsi que le parc. Merci beaucoup !

Un merci tout particulier à Renato qui prend soin de notre site internet. Ce travail nécessite d'avoir constamment un œil attentif à ce qui se passe, d'être à jour dans les infos transmises quotidiennement, il nous est vraiment très précieux !

Par ailleurs, plusieurs menus travaux (nettoyages, bois, entretien ...) ont été réalisés !

Concernant le comité, les membres ont siégé à 6 reprises et ont participé à diverses séances ou autres activités en lien avec le télési.

C'est sous la seule journée pluvieuse de la fin d'été, que le comité a fait sa sortie annuelle organisée par Daniel. Un brouillard à couper au couteau et le déluge nous ont accueillis au sommet du Weissenstein pour une promenade de quelque 25 kilomètres jusqu'à la Werdberg ! Malgré le temps et la fatigue, cette journée nous a permis de passer un excellent moment d'amitié, merci Daniel !

Laure souligne encore qu'elle a toujours énormément de plaisir à travailler avec une équipe sympa où tout le monde tire à la même corde et elle remercie encore une fois toute l'équipe ainsi que tous les bénévoles pour le travail accompli !

6. Constitution de l' « Association de soutien au télési », présentation et décision

Dans un souci de mieux définir l'aspect sportif d'un côté et la buvette de l'autre, nous avons émis le vœu de créer une 2^{ème} entité pour le télési. Avec notre fonctionnement avec principalement du bénévolat, il s'agit de miser la sécurité pour les années à venir en nous protégeant concernant une éventuelle TVA pour un chiffre d'affaire de CHF 100'000.00 !

L'assemblée ne s'oppose pas à la constitution de cette association et une assemblée constitutive aura lieu à la suite de cette assemblée générale.

7. Communications

La présidente nous informe des principales activités planifiées pour 2017:

- **28 janvier 2017** : traditionnelle soirée raclette avec une descente aux flambeaux animée par le Ski-Club régional les Agaces des Genevez
- **31 juillet 2017** : soirée du 1^{er} août
- **Date fixe pour l'assemblée générale = dernier vendredi de novembre -> 24 novembre 2017**

Christophe Voirol remercie la société au nom du ski-club des Agaces pour la bonne collaboration avec le téléski !

Laure termine en réitérant ses remerciements à toutes les personnes qui ont activement œuvrés pour le bon fonctionnement de nos installations. Remerciements également à la presse, présente à notre assemblée, ainsi qu'aux membres du comité.

L'assemblée remercie la présidente par ses applaudissements.

8. Divers et imprévus

Laure signale l'ouverture d'une porte sur le côté sud de la buvette qui permettra d'avoir une terrasse dehors au soleil !

Augmentation du panneau publicitaire !

Christophe Voirol demande la possibilité d'avoir une télévision à la buvette afin de pouvoir voir les courses de ski à la buvette ! Laure va remettre cette question

.... Rebetez, représentante du Ski-Club P'tit-Val demande la possibilité d'organiser une manche de la coupe Didier Cuhe qui a été fixée (pour le ski-club P'tit-Val) au samedi 18 février 2017 (samedi de la semaine blanche). Selon Daniel, c'est possible mais la seule restriction, est que la piste soit préparée dès le vendredi à la fermeture des pistes et pas avant !!! Ils ont toujours du plaisir à

Jean-Daniel remercie notre Présidente pour l'excellent travail effectué et demande à l'assemblée de l'applaudir !

Laure remercie encore

L'assemblée est clôturée à 20h10 et est donc suivie par la constitution